

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an... \$3.
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 16 Janvier 1884



SON EXCELLENCE

Gouverneur - Général

RÉCEPTION

SALLE DU SENAT

SAMEDI, 19 JANVIER

Les règlements ci-dessous ont été adoptés pour les réceptions.

1.-Les voitures entreront dans le square du parlement par la porte Est et sortiront par la porte ouest.

2.-Les sénateurs, leurs femmes et leurs filles voudront bien s'introduire dans le Sénat par la porte des sénateurs.

3.-Les membres de la Chambre des Communes, leurs femmes et leurs filles, s'ont priés d'entrer par la porte ouest de la tour.

4.-Les dames et messieurs, non compris dans les deux paragraphes précédents, entreront par la porte qui sera désignée à leur attention par des lumières rouges.

5.-Les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes, ainsi que leurs femmes et leurs filles, seront présentés, en premier lieu, et ensuite les dames et messieurs qui se rendront à la réception.

6.-Les dames et messieurs devront être en toilette de soirée et seront tenus de présenter deux cartes portant leurs noms d'une façon lisible. L'une s'en déposera à la porte de la salle du Sénat et l'autre sera remise à l'aide de camp de service.

7.-On peut obtenir de plus amples informations en s'adressant à l'aide de camp de service.

Par ordre, MELGUND, Secrétaire du Gov.-Général.

Hotel du gouvernement, 10 jan. 1884.

COURRIER

L'honorable M. Kirkpatrick, orateur des communes, est arrivé hier.

La session de la législature locale de Québec ouvrira, dit-on, le 30 mars prochain.

La Minerve publie un article remarquable en faveur du rétablissement du double mandat.

L'honorable M. Costigan est arrivé, hier soir, à Ottawa, ainsi que M. Belleu, député de Lévis.

La nomination des candidats aura lieu le 22 courant dans le comté de Kent, et la votation le 29.

Les élections de M. G. W. Ross, ainsi que celle de M. Cameron pour Middlesex-ouest, sont contestées.

Le Conseil Privé s'est réuni, ce matin pour préparer le discours du trône, et a siégé de nouveau cet après-midi.

Les dernières nouvelles que nous recevons de Québec disent que M. Ross n'a pas encore formé son cabinet.

La province d'Ontario compte 460,000 étudiants et 7,000 professeurs. Il se dépense annuellement dans cette province, pour les écoles, \$3,500,000.

A l'heure qu'il est, cinq comtés dans la province de Québec n'ont pas de députés; ce sont: Laval, Châteauguay, Jacques-Cartier, Trois-Rivières et Deux-Montagnes.

L'honorable L. R. Masson, de Terrebonne, et M. J. J. Curran, député de Montréal, sont arrivés à Ottawa, hier soir; ils logent à l'hôtel Russell.

L'honorable D. A. Smith, qui arrive d'Europe dit que l'assemblée annuelle de la compagnie de la Baie d'Hudson n'a pas produit les résultats qu'on en attendait et il est probable que désormais l'administration des affaires aura plutôt son siège à Montréal qu'à Londres.

Nous avons donné l'autre jour certaines explications au sujet d'un article dont nous avions attribué à tort la paternité à l'Advertiser de London. L'organe rouge de Montréal vient de se constituer à son tour notre interprète et s'est mis en frais d'expliquer nos explications. Nous lui dirons demain un mot de réponse. Constatons, en attendant, que la complaisance exagérée et intéressée de la Patrie gêne absolument l'effet de ses commentaires.

LA SESSION

Le Conseil Privé s'est assemblé aujourd'hui pour préparer le discours du trône. Rien de ce qui a été fait n'a encore été transmis à la presse, mais on dit que le programme ministériel ne différera peu de celui des sessions précédentes.

Le bill de franchise électorale sera amené de nouveau devant les chambres, de même que celui pour la protection des ouvriers dans les manufactures.

Le ministère a fait de cette question une étude spéciale, et nul doute que le bill qui sera soumis à la chambre ne satisfasse aux besoins du pays. Le discours du trône fera aussi mention de quelques autres bills de moindre importance.

LA MILICE

Depuis l'année 1868 où sir George Etienne Cartier fit passer le bill qui a donné naissance à l'organisation actuelle de la milice, plusieurs changements à ce premier acte avaient été approuvés par les chambres et le tout ensemble formait une douzaine de lois, les unes abrogeant ou modifiant les autres.

L'honorable M. Caron a fondé en un seul acte les cent clauses qui composent cette liasse, et le printemps dernier le parlement l'a approuvé. Voilà le bill de milice. Mais il faut ajouter que M. Caron a introduit certains développements dans le nouvel acte, comme la création de la batterie C, d'une école de cavalerie et de trois écoles d'infanterie, ayant un caractère permanent. Par l'acte de sir George les batteries A et B avaient été créées. En vue des services qu'un corps du même genre pourrait rendre à la province de la Colombie anglaise, la batterie C est maintenant presque organisée, et nul doute qu'avant longtemps elle sera aussi effective que ses devancières, car A et B sont remarquables par leur discipline et leur science militaire. Ses officiers et les hommes y vivent absolument sous le régime de l'armée anglaise. Ceux de nos officiers d'artillerie volontaire qui désirent s'instruire convenablement de leurs devoirs et du maniement du canon passent trois ou six mois dans ces écoles et en sortent avec des certificats appropriés à la somme de connaissances qu'ils

ont su acquérir. Par ce moyen il se répand chez nos volontaires plus d'officiers capables, et il en est même plusieurs qui sont en état à présent de prendre la place des officiers de l'armée anglaise qui ont été les premiers professeurs de ces écoles. M. Caron se montre attentif à placer des Canadiens méritants chaque fois que l'occasion s'en présente.

Les officiers et les volontaires de tous rangs qui appartiennent à la cavalerie ont été privés jusqu'aujourd'hui de la facilité de faire un cours régulier de leur arme. A l'avenir il y aura une école pour eux à Kingston et une à Québec, soumises au régime militaire, comme celles de l'artillerie.

Restait à s'occuper de l'infanterie. Il y a vingt ans, des écoles élémentaires avaient été formées, on s'en souvient, et elles avaient rendu de bons services, mais cela n'est pas suffisant pour nous donner de véritables officiers, instruits de tout ce qui concerne l'art. Trois écoles s'ouvrent en ce moment: à Fredericton, à Saint-Jean d'Iberville et à Toronto. Elles seront tenues sur le pied des autres quant à la discipline et à l'instruction.

Sans être militaire, le lecteur de cet article comprendra que nos bataillons de volontaires n'ont pour tout bien que leur bonne volonté, et tant qu'ils manquent des renseignements indispensables ils ne pourront pas se considérer comme de bons et utiles soldats. L'instruction des officiers, des sous-officiers et même de chaque homme devient donc nécessaire. Les écoles de tous les armes, cavalerie, artillerie et infanterie, répondent à ce besoin et avant longtemps nous en verrons les résultats.

LA LOI DES LICENCES

La nouvelle loi des licences est partiellement en force; elle sera substituée aux lois locales le premier de mai prochain. En voici le résumé:

La commission nommée pour accorder les licences et voir à tout ce qui s'y rapporte, s'appellera le "bureau."

Ce bureau sera composé de trois commissaires, dont le juge ou le protonotaire, ou le registraire sera le premier, le préfet du comté le second, et le troisième choisi par le gouvernement.

Il nommera un inspecteur des licences, ou plus, s'il le juge à propos, et cet inspecteur agira comme le secrétaire trésorier du bureau.

Toutes les licences seront accordées soit pour hôtels, buvettes, magasins et autres, par le bureau.

La première réunion du bureau aura lieu dans le cours de février prochain, afin d'établir des règles de procédure, fixer les qualifications requises pour tenir un hôtel, une buvette ou vendre un magasin, et déterminer les devoirs des inspecteurs de licences.

Le bureau se réunira aussi en mars pour considérer les demandes de licences et certificats. Avis devra être publié de cette assemblée.

Toute pétition pour licence d'hôtel, de buvette ou de magasin, devra être produite devant le bureau avant le premier de mars.

L'inspecteur des licences devra publier dans un journal du district au moins 14 jours avant la réunion du "bureau," les noms de toutes les personnes demandant des licen-

ces pour hôtel, buvette ou magasin. Toute pétition contre la concession d'une licence devra être produite entre les mains de l'inspecteur au moins quatre jours avant la réunion du "bureau."

Outre les règlements que pourra faire le "bureau," toute corporation municipale pourra avant les premiers mars, de chaque année, passer un règlement établissant telles règles qu'elle jugera à propos et en servir une copie au bureau et tel règlement sera pour la gouverne du bureau en ce qui regarde cette municipalité.

Les décisions du bureau une fois annoncées par son président seront sans appel.

Toute personne, avant de recevoir sa licence d'hôtel, de buvette ou de magasin devra donner des sûretés. Elle s'obligera elle-même pour \$500 et donnera deux cautions de \$150 chacune.

Il ne sera pas accordé de licences pour plus que deux hôtels dans tout village incorporé ayant moins de 500 habitants. Les villages incorporés étant hors lieux pourront avoir 5 hôtels.

Dans les cantons, paroisses ou autres endroits non organisés, le bureau devra à sa première réunion, chaque année, fixer le nombre des licences.

Les licences de magasin dans chaque municipalité, ne devront jamais excéder une par chaque 400 âmes jusqu'à 1,200 de la population et une pour chaque mille âmes au moins de la population au delà de 1,200.

Nulle licence ne sera accordée par le bureau pour la vente de liqueurs, dans toute ville ou village incorporé, paroisse, canton ou autre municipalité, lorsqu'une majorité des trois cinquièmes des électeurs auront voté à un poll tenu à cet effet.

Le bureau est obligé d'accorder ce poll sur la réquisition d'un cinquième des électeurs de la municipalité.

Toute personne demandant une licence devra déposer \$10.00 entre les mains de l'inspecteur pour couvrir les frais d'annonce dans le journal, l'inspection des prémisses, etc.

Toute poursuite pour infraction à la loi devra être intentée dans les 30 jours de l'offense.

La section 92 statue que deux juges de paix pourront en cas où il aura été prouvé devant eux qu'un tel, en faisant un usage immodéré de boisson, ruine sa santé, dépense ses biens ou trouble la paix ou le bonheur de sa famille, détenir par écrit à aucune personne licenciée de vendre des liqueurs à cet individu pendant un an à compter de la date de telle défense. Et il est statué par la section 93 que certains parents ou alliés d'une personne adonnée à l'ivrognerie pourront requérir l'inspecteur de donner avis par écrit, à aucun porteur de licence de s'abstenir de vendre ou de livrer de la boisson à la personne en question sous une pénalité n'excédant pas \$50.

Comme on le voit, ces deux clauses sont d'une très grande importance, et les porteurs de licences feront bien de les avoir sans cesse présentes à l'esprit.

M. l'abbé Loranger, curé de La Noroie, Berthier, est mort, hier après-midi. Il était âgé de cinquante-sept ans et frère des honorables juges Thomas et Onésime Loranger.

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.08
A long terme, conditions spéciales

FUMEZ LES CIGARES CABLE

ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR

S. DAVIS & FILS MONTREAL.

3 déc. 1 an.

E. VAZINA

BIJOUTIER et HORLOGER

No. 536, Rue Sussex, OTTAWA.

CADEAUX DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Assortiment complet de Bagues, Anneaux, Épingle, Boucles d'oreilles, Montres en or et en argent

A MOITIÉ PRIX

Ouvrage fait à ordre sous le plus court délai à des prix modérés.

AGENT pour la célèbre montre Walt.

E. VAZINA, Porte voisine du VARIETY HALL, 1er dec.

FOURRURES

Le public d'Ottawa et de ses environs est invité à venir examiner notre assortiment contenant ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant en fait de

MANTEAUX ET DOLMANS, en Soie et doublés en fourrures, pour dames.

Une spécialité de garnitures de fourrures, Manchons, Gants, Chapeaux, Casques et mantes.

Le plus bel assortiment qui existe Ottawa, dans lequel on n'a que l'embaras du choix. Les prix sont toujours les plus bas, chez

H. L. COTE

128, Rue Rideau. Sept. 1883

REMEDÉ DU DR SBY DE PARIS

Ce célèbre remède guérit la dyspepsie les dérangements d'estomac, les indigestions, les vents, la bile, l'engorgement du foie, la constipation et les coliques.

Il régularise l'action de l'estomac et de tous les organes digestifs.

Pris immédiatement après le repas, à la dose d'une cuillerée à dessert, c'est le meilleur stimulant stomacal connu.

Pris à la dose d'un verre à vin le matin à jeun, et d'un purgatif sûr et agréable, dont l'effet se fait sentir sans analyse et sans douleur, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires.

En vente chez tous les droguistes. Dépôts en gros à Montréal: MM. HYMAN, SONS & Co. MM. KERRY, WATSON & Co. MM. L. SUDGEN, EVANS & Co. 20 nov. 1882-1883.

VIEUX DE 54 ANS

L'ELIXIR Végétal Balsamique

N. H. DOWNS

A subi une épreuve de CINQUANTE-QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les

Rhumes, la toux, la Coqueluche et toutes les maladies des Pommans.

PRIX 25 cts. et \$1.00 la Bouteille. VENDU PARTOUT, et par O. G. DACIER, Ottawa.

1884 JANVIER 1884 GRANDE VENTE ARGENT COMPTANT

Avant de prendre l'inventaire.

5 LIGNES A BON MARCHÉ 5

ETOFFES A ROBES-703 pièces d'étoffes à robes, achetées en job. Les meilleures que nous ayons jamais eues.

COUVERTES-311 paires pour être vendues pour moins du coût de la manufacture.

GILETS POUR DAME-160 gilets pour dame (un autre job), à moitié prix.

TOILE A NAPPES-49 pièces venant d'être reçues, La moins chère à Ottawa.

TAPIS-96 pièces qui doivent être vendues pendant le mois. Bon marché.

BRYSON, GRAHAM & Co.,

Nos. 152 et 154, RUE SPARKS.

ROBES DE BUFFLES!

Allez au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encan de M. TACK BERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.

Grandes peaux de buffles de \$6 à \$20, de loup-cervier, d'ours du nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loup-cervier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas.

Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas.

J. B. TACKBERRY, Encanteur.

SOCIETE

Le Dr DUHAMEL étant obligé de faire une absence de deux mois pour remplir ses devoirs parlementaires, a induit le Dr F. W. Church, d'Allymer, jeune médecin déjà avantageusement connu dans le district d'Ottawa, à se joindre à lui, pour la pharmacie et la pratique de la profession médicale. Jusqu'à ce jour le Dr Duhamel ne s'est pas occupé activement de la pratique de sa profession; mais, dés aujourd'hui, on peut requérir ses services ainsi que ceux du Dr Church, le jour et la nuit. Ils seront en état de répondre à l'appel des malades dans la cité de Hull et les environs.

La pharmacie va être augmentée considérablement, de sorte que le public y trouvera tout ce qu'il faut, à très bas prix.

No 230, rue Principale, Hull

Près du nouveau bureau de poste. Hull, 3 janvier 1884

AVIS

AVIS PUBLIC est donné par le présent qu'un demandeur sera fait au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott.

LACOSTE, GLOBENSKY, BISAILLON & BROSSEAU, Avocats des requérants. Montréal, 14 novembre 1883.

AVIS IMPORTANT

Nos abonnés voudront bien se rappeler que l'abonnement est payable d'avance, et qu'en nous faisant remise maintenant on nous évite les frais et l'ennui de la mise en collection. En nous envoyant une piastre on s'abonne pour quatre mois.

Nous avons fait des arrangements avec La Minerve, en vertu desquels ceux qui désirent recevoir la Minerve et le Canada, éditions de chaque jour, pour ront s'abonner à ces journaux moyennant \$6.00 par an payé d'avance, pourvu naturellement que les arrérages, s'il en est, soient soldés. On peut s'adresser indifféremment à l'administration de l'un ou de l'autre de ces deux journaux.

LA VILLE ET LA PROVINCE

En retard.—Les mails pour Ottawa, via Brockville étaient, ce matin, en retard de trois heures.

Accident.—Un voyageur du nom de Joseph Morin s'est fait casser une jambe, lundi après midi, au chantier de M. A. Rogers, du Desert.

Pas de humbug.—Encore un nouveau témoignage en faveur de la Valeria. Qu'on lise la lettre de M. Girouard, dans laquelle l'ex-député de Kent, reconnaît que cette inestimable préparation lui a rendu la chevelure qu'il avait perdue. Avec une pareille découverte il n'y a plus lieu de rester chauve. Avis à tous les intéressés.

A ce sujet, il est bon que nous prévenions ceux qui font usage de la Valeria contre la disposition générale à en employer plus que la direction l'indique. Il est absolument nécessaire de se conformer strictement aux directions. L'excès est nuisible.

L'avantage de l'annonce.—Deux personnes ayant perdu, la semaine dernière, deux objets de valeur, et ayant annoncé le fait dans nos colonnes, les ont retrouvés quelques jours après.

Nouvelles religieuses.—Il y a cinq ou six sièges épiscopaux vacants aux Etats-Unis actuellement. On croit que les titulaires ne seront pas désignés avant le consistoire d'avril. Il est aussi rumeur qu'un deuxième cardinal américain sera nommé, et que ce sera Mgr Gibbons, archevêque de Baltimore.

Diphthérie.—Un remède souverain contre cette maladie est aujourd'hui offert au public. Voir l'annonce "Diphthérie" dans nos colonnes.

Saint-Thomas de Montigny.—Samedi, un cultivateur du nom de Jean Bonneau, a été tué à Saint-Thomas en travaillant dans les bois. Il a été écrasé sous un tronç d'arbre.

Le même jour, le capitaine Jas. Dionne, de Saint-Thomas de Montigny, a succombé à une attaque soudaine d'apoplexie.

Examen du barreau.—Ces examens se sont terminés, vendredi dernier, à l'Université Laval, Québec. Il y avait 41 aspirants à la pratique du droit, et 20 seulement ont été admis. Sur les 23 aspirants à l'étude il y a eu 18 admissions; Ont été admis à la pratique: MM Renaud, Loranseau, Gouin, Gratton, Bouffard, Dionne, Hutchinson, Morris, Lussier, Boissonault, Bauzet, Allard, McKenzie, Pelland, Campbell, Gagnon, Lottinville, Le roux, Marceau et Lacroix.

M. Marceau est sténographe officiel à la chambre des communes et frère de M. Ernest Marceau, ingénieur civil, Ottawa.

Livres de comptes.—Ayant reçu dernièrement un grand lot de livres de compte, j'offre de les vendre à 10 pour cent meilleur marché qu'à l'ordinaire. Profitez de l'occasion et venez faire une visite à la librairie Canadienne-française.

P. C. GUILLAUME, No. 455, rue Sussex.

Union Saint-Thomas.—A une assemblée de cette société tenue en leur salle de réunion ordinaire, les membres suivants ont été élus officiers pour le semestre courant. Président, L. H. Charlebois; 1er vice-président, Louis Dubuc; 2ème vice-président, François Boyer; secrétaire-archiviste, François Loyer; assistant-secrétaire-archiviste, Michel A. Rattey; secrétaire correspondant, Dr L. G. Voligny; bibliothécaire, F. Béland; F. Béland, sr., trésorier, J. D. Gareau; 1er assistant trésorier, Nap. Casault; 2ème assistant-trésorier, Philippe Pariseau; commissaire ordonnateur, H. Déry; Auditeurs, Dr L. L. Voligny et Michel A. Rattey; Médecins, Drs L. L. Voligny et F. X. Valade. Comité d'enquête, F. Déry, Nap. Boyer, Louis Dubuc, Chas. Boyer, F. Béland, sr., E. Côté, B. Boucher.

Congrégation des SS. Anges

Jamais on ne rit d'aussi bon cœur qu'en compagnie; jamais on ne joue plus ardemment que dans un club; on ne prie jamais mieux que dans une congrégation. Les cœurs s'échauffent au contact les uns des autres et tout naturellement ils font monter leur encens parfumé vers le Ciel. Et puis, quels beaux exemples de vertu, de travail, de silence à la vue desquels le dissipé se campe le paresseux s'anime et le lâche s'encourage! Tous les congréganistes ne sont pas des aigles; ils veulent tous le devenir. A ce titre, petits et grands, ils ont droit au respect. Nous sommes donc heureux de publier les noms des officiers de la Congrégation des SS. Anges du collège d'Ottawa, tels qu'ils sont dans leur dernière réunion. Président, M. Joseph Foubert; 1er assistant, G. H. Krenath; 2ème assistant, J. Montgomery; secrétaire, T. Stewart; trésorier, M. Bultec; sacristains, C. Thériault et R. Paradis.

PETITE GAZETTE

Un bon remède.—Pour les crampes, les douleurs dans l'estomac, dans les intestins, et pour les frissons, servez vous du Pain Killer de Perry Davis. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

Venant d'être reçu, huit quarts de vin rouge Oporto, de \$2.00 le gallon, que je vendrai pour \$1.50 d'ici au jour de l'an seulement. N. A. SAVARD.

Rappelez vous que j'ai encore trois mille livres de sucreries (mélanges) que je vends à grand sacrifice. N. A. SAVARD, rue Dalhousie.

Les directeurs de pensions, instituteurs et autres trouveront constamment, au magasin de musique de F. Boucher, 153, rue Sparks un choix varié de cantates pour distributions de prix, fin d'année, fêtes de supérieurs, visite de pasteur et d'évêque; ainsi qu'une splendide collection de romances françaises spécialement publiées pour Pensionnaires.

Sirop du Dr Coderre pour soulager les douleurs des jeunes enfants.—25c. par bouteille.

Toute personne désirant laisser son ordre, soit pour pantalon ou habitement, ferait bien de se hâter d'aller à l'établissement N. York, No. 523, rue Sussex, où M. J. L. Beaudry vient de recevoir de beaux tweeds, derniers patrons, tout laine, desquels il peut confectionner un habitement complet dans les dernières goûts pour la modique somme de \$10 seulement.

La jeunesse.—Personne n'aime à vieillir. Une jeune fille surtout voit avec peine les printemps laisser tour à tour leur empreinte sur son charmant visage. Il n'y a plus lieu à cette douloureuse inquiétude depuis que la médecine a trouvé, dans la "Lotion Persienne", le secret d'effacer cette empreinte et de conserver les charmes de la jeunesse.

Les pilules de noix longues du Maréchal guérissent le mal de tête, etc.—25c. par boîte.

OTTAWA, ONT., 10 Janvier 1880. Cher Monsieur.—J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Elixir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant bien les directions; un grand bien résultera de son usage. Tout à vous, JOHN HULL.

Le meilleur remède connu contre les affections de la gorge et des poumons est le sirop de gomme d'épinette rouge de Gray. Des milliers de personnes en font usage et toutes s'accordent à le proclamer des plus efficaces. Dans les cas de toux violente, les patients qui ne peuvent dormir la nuit n'ont qu'à prendre une ou deux doses de ce remède pour se guérir radicalement.

Faites-en usage et vous serez convaincu. En vente chez tous les pharmaciens; prix, 25 cts et 50 cts la bouteille.

KAROKA, Mo., Fev. 9, 1880. J'ai acheté de M. Bishop & Cie. l'automne dernier, cinq bouteilles de vos Amers de Houblon pour ma fille et j'en ai été très satisfait. Elle lui ont fait plus de bien que toutes les médecines qu'elle avait prises depuis six ans. Wm. T. McCLURE.

Ce qui précède vient de la part d'un cultivateur digne de foi, dont la fille a été malade pendant sept ou huit ans, et n'a pu obtenir de soulagement que par les Amers de Houblon. Elle est maintenant en aussi bonne santé que toute autre personne au monde. Nous vendons une grande quantité des Amers de Houblon et les cures sont nom breuses. W. H. BISHOP & CIE.

Une heureuse idée

En ces temps froids il est bon que nous avertissons ceux de nos lecteurs qui ont occasion de se rendre à la gare du Pacifique, soit pour aller rejoindre ou pour aller recevoir des amis et connaissances, qu'il est de leur plus grand intérêt de ne pas oublier de faire visite au magnifique restaurant situé en face de la gare Union et qui a pour enseigne un Iroquois. Ce restaurant continué à être sous l'habile direction de M. G. Gratton, propriétaire et de M. John Paré, gérant. Les liqueurs, cigares, etc., y sont toujours de première qualité.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile, M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

Avis.—Pour le mal de dents, les brûlures, les coupures et le rhumatisme, servez vous du Pain Killer de Davis. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

Avis important aux Dames d'Ottawa et des environs.

MM. D. Chisholm et Cie, ont réouvert leurs chapeaux, nuages, manteaux, châles, pardessus, au prix coûtant, et toutes les autres marchandises en magasin réduites de dix pour cent, dans le but de vendre autant que possible de leurs marchandises d'hiver avant que les nouveaux effets du printemps arrivent. Rappetez-vous de l'adresse: Magasin de modes de Lorne, 39 rue Sparks, la première maison du genre en gros et en détail à Ottawa.



L'AMI DES PAUVRES. CET AMI EST LE

PAIN KILLER

DE PERRY DAVIS. PRIIS INTERIEUREMENT il guérit la Dysenterie, le Cholera, la Diarrhée, les Crampes et les Laxations d'estomac, les maladies du Foie, la Dyspepsie, les Indigestions, les Rhumes Soudains, la Toux, etc.

EMPLOYÉ À L'EXTERIEUR il guérit le Panaris, les Engorgements, les Entorses, les Ulcères, les Brûlures, la Rhumatisme, le Neuragie, les Douleurs dans les Membres, et les Jointures, etc., etc.

En vente chez tous les Pharmaciens 25c. et 50c. la Bouteille. Prenez Garde aux Imitations.

A VENDRE

A Saint-Jérôme, UN MAGNIFIQUE HOTEL en briques et à 3 étages, y compris un ménage complet qui est de première classe, situé en face du dépôt du chemin de fer du Pacifique et à une vingtaine de pieds du marché, est à vendre à de bonnes conditions. On peut avoir de bonnes références en s'adressant à L. J. Blais, 39, rue Murray, Ottawa. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux, au propriétaire, JOSEPH AUBRY.

10 jan. 84. 6 f.

Mde J. B. Bertrand

A OUVERT UNE ECOLE PRIVEE. Dans l'ancien magasin de M. A. D. Richard, COIN DES RUES DE L'EGLISE ET CUMBERLAND. Elle enseigne le FRANÇAIS et l'ANGLAIS et tient aussi une ECOLE DU SOIR. Ottawa, 11 Oct 1883

DORION & DELORME, ARTISTES-PHOTOGRAPHES,

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, OTTAWA.

Nouveaux fonds de scènes variés, peints par les meilleurs artistes du Canada. Grands avantages pour les fêtes. Une douzaine de Portraits CABINET SIZE, et un cadre valant \$1.00, pour \$8.00.

Photographies de toutes grandeurs, satisfaction garantie. Une visite est sollicitée chez DORION & DELORME, No. 140, rue Sparks et 569 rue Sussex, coin de la rue Rideau. 18 Oct. 1883. 1a.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. A 121 jours de souffrance atroce, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, un médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs paraissaient être en fil d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool de vinaigre, du Brandy et le Linnæum, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre Arnica et liniment d'huile. C'est le remède qui m'a donné les meilleurs résultats. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne garantissent pas ce remède: "Eh bien, me répondirent-ils, nous ne savons pas que ce remède avait au tant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis, en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre vu que l'on parait déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mes bras et détendre les nerfs, j'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur. Permettez-moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre Arnica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède que j'ai pu donner. Mon médecin donne son entière approbation à ce remède. Votre tout dévoué, RYAN D. GOODE, Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'essai de votre Arnica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué, W. H. DICKSON, 218 rue St. Constant, Montréal. En vente chez C. J. DACIER, rue Sussex (Ottawa).

J. B. ARIAL,

PEINTRE, DÉCORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER. MARCHAND DE PEINTURE ET DE VITRES. 526 RUE SUSSEX OTTAWA

M. ARIAL se charge de toute commande dans sa ligne d'affaires; il surveille lui-même toutes les opérations de sa boutique, et ses prix sont raisonnables.

Les propriétaires trouveront un grand avantage en la faveur de leurs commandes 17 mars 1883 1a

Le plus grand remède Américain contre le RHUME, LA TOUX, L'ASTHME, LA BRONCHITE, L'EXTINCTION DE VOIX, L'ENROUEMENT ET LES AFFECTIONS DE LA GORGE.

Préparé avec la meilleure gomme d'épinette rouge (goût délicieux) balsamique, adoucissant expectorant et tonique. Supérieure à n'importe quelle médecine offerte pour la guérison des affections ci-dessus énumérées. Combinaison scientifique de la gomme qui suinte de l'épave rouge—surement la gomme brûlée du plus grand prix pour les fins de la médecine.

Tout le monde a entendu parler des effets prodigieux des épinettes et des pins dans les cas de maladies des poumons.

En France les médecins envoient régulièrement leurs patients pris de rhume et de toux, dans les forêts de pins et leur prescrivent une infusion faite des bourgeons d'épinette.

Son efficacité remarquable dans le soulagement de certaines formes de bronchite, et son effet pour ainsi dire pacifique dans la guérison des rhumes obstinés sont maintenant connus du public en général. Vendu par tous les pharmaciens respectables. Prix 25 cts. et 50 cts. la bouteille. Les mots "sirop de gomme d'épinette rouge de Gray" constituent notre marque enregistrée de commerce, nos enveloppes et étiquettes sont aussi enregistrées.

KERRY WATSON & CO. Pharmaciens en gros, Seuls propriétaires et fabricants, Montréal, nov. 1882 6m

TOUS LES

THÉS

Sont réduits de 25, 30 et 35 pour cent pour un mois seulement

Né manquez pas cette occasion

Oscar McDonell, EPICIER ET MARCHAND DE VINS

101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

26 février 1883 1a

Theatre a 10 cts

INSTITUT CANADIEN

Dans l'après-midi à 2 heures Le soir à 8 heures.

Amusements nouveaux et variés cette semaine.

Admission, 10 C nts.

Curran & Cie., Propriétaire

30 nov.

MAGANIN D'HABITS

D'AUTOMNE ET D'HIVER

CHAPEAUX et CASQUES.

Notre assortiment est même trop considérable, nous voulons le diminuer en vendant à BON MARCHÉ.

NOTRE ASSORTIMENT DE CHEMISES

de toute description, est le plus considérable qui soit en cette ville.

Nos Prix sont des plus Populaires.

VARIÉTÉ PRESQU'INFINIE DE COLS, CRAVATES, MOUCHOIRS, GANTS, BAS, CHAUSSETTES, LINGE DE CORPS, etc.

277, RUE WELLINGTON, C. Gagné et Cie

5 mars, 1883 1a

Bassin de Carenage

COLOMBIE BRITANNIQUE

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-secrétaire et portant la suscription: "Soumission pour Bassin de Carenage, VENDOR, le 5 Février, 1884, inclusivement, pour la construction et l'achèvement de la partie non terminée du Bassin de Carenage, au Port d'Esquimaux"

COLOMBIE BRITANNIQUE, conformément aux plans et au devis que l'on pourra voir au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, et en en faisant la demande à l'honorable J. W. Trutch, à Victoria, C.B., à partir de Lundi, le 24 Décembre prochain.

Les soumissionnaires sont avertis que leurs soumissions ne seront point prises en considération, si elles ne sont faites sur les formules fournies, si les prix ne sont point indiqués en regard de tous les items qui figurent, et si elles ne portent pas leurs propres signatures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, portant la somme de \$7,500, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, et qui sera confisqué si la personne qui a soumissionné aura été acceptée, refusée, ou si elle ne se termine pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 12 novembre, 1883.

FEUILLE

FAUTE E

DEUXIEME

Elle reprit: —Votre mari l'attendez?

La figure de la prit une expression saurait rendre.

Une victime a due perdue!...

Et repoussant avec une sorte de

—Allez-vous-e laissez-moi mourir.

Elle fit entendre semblable à un tomba lourdement.

sin.

Elle resta immobile, fixe, déme urém aurait dit qu'elle

—C'est affreux, sage-femme.

Puis s'adressa aux femmes;

—Je vous en prie allez vite chercher la femme par

Peu de temps missaire de po était accompagnée et d'un ag

La sage-femme jeune fille étendue ment. Ensuite, très vite le fait comment, venant mère le matin, e du ses cris déses étaient provoqué rition de son enf

—Cette malh nua-t-elle, habit quelques mois av plus âgée qu'elle sentée chez moi

Félicie Trélat. Je table nom? Je ne Elle se disait la page. Or, cette nous a déclaré to c'était un menson six mois, elle ne Félicie Trélat. C disparu, monsie saire; évidemment qui a enlevé l'enf

—Ce fait est d' ceptionnelle, dit de police. Nous der à une enquête je l'espère, éclair

Il s'approcha d —Mon enfant, ton affectueux, je interroger.

—Eh! n'eut p entendu.

Il lui prit la r les mêmes parole

Gabrielle resta frayant immobile

Le magistrat Puis se retournant femme:

—Comment, lu vérité, il n'y a p ici!

—Monsieur, j'en ai envoyé ch peut pas tarder à

—En ce cas, je proches à vous fa

Il fit passer t dans l'autre char de la sage-femme de Gabrielle. Il zaine de person tant de la rue, v nes. Le commissar gea. Voici à pe recueillit:

C'est dans le p mai, que la damé était venue s'in maison. On la tous les jours, q pour faire ses pr ne parlait jamais recevait aucun vi te du jardin restai fermée. On igne déjà été hab.tée p on supposait que térieuse était au Grande, encore bien vêtue, elle a ce d'une rentière.

En multipliant

TOUS LES

THÉS

Sont réduits de 25, 30 et 35 pour cent pour un mois seulement

Né manquez pas cette occasion

Oscar McDonell, EPICIER ET MARCHAND DE VINS

101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

26 février 1883 1a

Theatre a 10 cts

INSTITUT CANADIEN

Dans l'après-midi à 2 heures Le soir à 8 heures.

Amusements nouveaux et variés cette semaine.

Admission, 10 C nts.

Curran & Cie., Propriétaire

30 nov.

MAGANIN D'HABITS

D'AUTOMNE ET D'HIVER

CHAPEAUX et CASQUES.

Notre assortiment est même trop considérable, nous voulons le diminuer en vendant à BON MARCHÉ.

NOTRE ASSORTIMENT DE CHEMISES

de toute description, est le plus considérable qui soit en cette ville.

Nos Prix sont des plus Populaires.

VARIÉTÉ PRESQU'INFINIE DE COLS, CRAVATES, MOUCHOIRS, GANTS, BAS, CHAUSSETTES, LINGE DE CORPS, etc.

277, RUE WELLINGTON, C. Gagné et Cie

5 mars, 1883 1a

Bassin de Carenage

COLOMBIE BRITANNIQUE

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-secrétaire et portant la suscription: "Soumission pour Bassin de Carenage, VENDOR, le 5 Février, 1884, inclusivement, pour la construction et l'achèvement de la partie non terminée du Bassin de Carenage, au Port d'Esquimaux"

COLOMBIE BRITANNIQUE, conformément aux plans et au devis que l'on pourra voir au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, et en en faisant la demande à l'honorable J. W. Trutch, à Victoria, C.B., à partir de Lundi, le 24 Décembre prochain.

Les soumissionnaires sont avertis que leurs soumissions ne seront point prises en considération, si elles ne sont faites sur les formules fournies, si les prix ne sont point indiqués en regard de tous les items qui figurent, et si elles ne portent pas leurs propres signatures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, portant la somme de \$7,500, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, et qui sera confisqué si la personne qui a soumissionné aura été acceptée, refusée, ou si elle ne se termine pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 12 novembre, 1883.

FEUILLETON

FAUTE ET CRIME

DEUXIEME PARTIE

(Suite)

Elle reprit: —Votre mari va venir, vous l'attendez?

La figure de la malheureuse prit une expression que rien ne saurait rendre.

Une victime abandonnée, perdue perdue!

Et repoussant la sage-femme avec une sorte de violence:

—Allez-vous-en, reprit-elle, laissez-moi mourir!

Elle fit entendre une plainte semblable à un râle, et sa tête tomba lourdement sur le traversin.

Elle resta immobile, les yeux fixes, démeurément ouverts. On aurait dit qu'elle était morte.

—C'est affreux! murmura la sage-femme.

Puis s'adressant à une des femmes:

—Je vous en prie, lui dit-elle, allez vite chercher un médecin. La femme partit.

Peu de temps après, le commissaire de police arriva. Il était accompagné de son secrétaire et d'un agent de sûreté.

La sage-femme lui montra la jeune fille étendue sans mouvement. Ensuite, elle raconta très vite le fait de la veille, et comment, venant voir la jeune mère le matin, elle avait entendu ses cris désespérés, lesquels étaient provoqués par la disparition de son enfant.

—Cet agent de sûreté, continua-t-elle, habitait ici depuis quelques mois avec une femme plus âgée que moi, qui est présente chez moi sous le nom de Félicie Trélat. Est-ce son véritable nom? Je ne saurais le dire.

Elle se disait la tante de sa compagne. Or, cette pauvre enfant nous a déclaré tout à l'heure que c'était un mensonge, et qu'il y a six mois, elle ne connaissait pas Félicie Trélat. Cette femme a disparu, monsieur le commissaire; évidemment, c'est elle qui a enlevé l'enfant.

—Ce fait est d'une gravité exceptionnelle, dit le commissaire de police. Nous allons procéder à une enquête sérieuse qui, je l'espère, éclairera la justice.

Il s'approcha de Gabrielle.

—Mon enfant, lui dit-il d'un ton affectueux, je voudrais vous interroger.

—Elle n'eut pas l'air d'avoir entendu.

Il lui prit la main et répéta les mêmes paroles.

Gabrielle resta dans son effrayante immobilité.

Le magistrat hocha la tête. Puis se retournant vers la sage-femme:

—Comment, lui dit-il avec sévérité, il n'y a pas de médecin ici!

—Monsieur le commissaire, j'en ai envoyé chercher un, il ne peut pas tarder à arriver.

—En ce cas, je n'ai pas de reproches à vous faire.

Il fit passer tout le monde dans l'autre chambre, à l'exception de la sage-femme, qui resta près de Gabrielle. Il y avait une dizaine de personnes, des habitants de la rue, voisins et voisines. Le commissaire les interrogea. Voici à peu près ce qu'il recueillit:

C'est dans le premier jour de mai, que la dame Félicie Trélat était venue s'installer dans la maison. On la voyait presque tous les jours, quand elle sortait pour faire ses provisions. Elle ne parlait jamais à personne, ne recevait aucun visiteur; la porte du jardin restait constamment fermée. On ignorait absolument qu'elle vécut en compagnie d'une autre femme, car on n'avait jamais vu sa compagne.

Parfois on entendait le soir, le son du piano; la maison ayant déjà été habitée par des artistes, on supposait que la dame mystérieuse était aussi une artiste. Grande, encore jeune, toujours bien vêtue, elle avait l'apparence d'une rentière.

En multipliant ses questions

le magistrat parvint à faire tracer, aussi exactement que possible, le signalement de la soi-disant dame Trélat.

Mais il ne se dissimulait pas les difficultés de la tâche qui lui incombait. Il était en présence d'un mystère étrange, et il comprenait que l'enlèvement de l'enfant avait été l'objet d'une préméditation, que tout avait été préparé, calculé: la location de la maison, la jeune fille cachée, toute en donnant la preuve. Evidemment, la chose avait été conduite avec une grande habileté, et on avait certainement pris toutes les mesures nécessaires pour ne pas avoir à redouter les investigations de la justice.

Il ne lui resta aucun doute à cet égard lorsqu'il eut constaté que la femme avait emporté tout ce qui lui appartenait, ne laissant ainsi aucune trace de son séjour dans la mai on.

—Décidément, nous avons à faire à forte partie, dit le magistrat.

—Oui, monsieur le commissaire, répondit l'inspecteur de police; mais la femme n'était pas seule, elle avait plusieurs complices. Ces gens-là sont des malins; ils n'en sont certainement pas à leur coup d'essai.

Cet agent de la sûreté, que le hasard avait amené ce jour-là à Asnières, était un homme de trente-cinq ans. Il se nommait Morlot. Il avait le front intelligent, les yeux brillants, le regard profond, méditatif, les traits accentués, et sur le visage, une sorte de rudesse qui révélait l'homme énergique et la puissance de sa volonté.

—Vous êtes servi à souhait, Morlot, lui dit le commissaire, vous voilà le premier sur la piste d'un cri qui n'est pas moins éouvantable qu'un assassinat. Si vous découvrez les coupables, si vous parvenez à percer ce mystère, vous sortez immédiatement de l'obscurité, et votre légitime ambition est satisfaite.

Les yeux du policier étincellaient.

—Mes chefs connaissent mon activité, mon zèle, mon désir de bien faire, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour les contenter, répondit-il modestement.

Il ajouta:

—a jeune dame malade va probablement nous fournir de précieux renseignements.

Je le pense. Espérons qu'elle va pouvoir répondre à mes questions.

Depuis un instant, le médecin était près de Gabrielle. Le commissaire et son secrétaire, revinrent dans la chambre de la jeune mère.

—Comment va-t-elle? demanda le magistrat au docteur.

Celui-ci secoua la tête.

—Sa vie n'est pas menacée? s'écria le commissaire.

—Je ne peux rien dire, monsieur, répondit le médecin; la malheureuse a reçu un coup terrible.

Puis-je l'interroger?

—Elle n'a pas prononcé un mot depuis que je lui donne mes soins; mais vous pouvez essayer.

Grâce aux remèdes que lui avait administrés le docteur, Gabrielle était sortie de son engourdissement. Maintenant elle regardait autour d'elle.

Ma chère enfant, lui dit le commissaire, une misérable femme vous a pris votre enfant; mais si vous me repondez, nous nous le retrouverons, et il vous sera rendu.

Les yeux de Gabrielle s'arrêtèrent sur le magistrat et s'animaient.

—Mon enfant! mon enfant! prononça-t-elle d'une voix dolente et douce, il était là, dans son berceau....., il était petit, mignon et tout rose.....de l'ai vu; avec ses petits yeux qui s'ouvraient à peine, il m'a regardée, et moi je l'ai embrassé! Pauvre petit!.....Alors les anges sont venus et ils l'ont emporté bien loin, bien loin jusqu'à la bas, au fond du ciel bleu au milieu des étoiles.....

—Eh bien, les anges vous le rapporteront, fit le commissaire. Comment vous appelez-vous?

Elle secoua la tête.

NOUVELLES DE JOSH BILLING

NewPort, R. I., Août 11, 1880.

Chers Amers—Je m'efforce de respirer ici tous l'air salé de l'océan, et souffrant depuis plus d'un an d'une maladie de foie on m'a conseillé l'usage des Amers de Houblon avec le séjour au nord de la mer; J'en ai obtenu un résultat merveilleux. Les Amers m'ont été d'un grand secours et je ne crains pas de le proclamer.

Votre tout dévoué

JOSH BILLINGS.

Carnaval d'Hiver à Montréal

Des milliers et des milliers d'étrangers ne manqueraient pas de se rendre à Montréal au commencement du mois prochain pour être témoins des belles fêtes du Carnaval de 84. Le plus grand attraction ne sera certainement pas ni le palais de glace, ni les cours s'éto, mais bien plutôt la grande installation de pelletteries de toutes sortes au magasin de Chs Desjardins et Cie. En effet rien n'a été épargné pour attirer l'attention des étrangers. On y verra exposées avec un goût parfait les fourrures de toutes les paries du monde, telles que Seal, loutre de mer, loutre du Nord, monton de Perse, hermine, alaska, astracan, bokhara, écarouil gris, renard argenté, robes de buffa, bouf musqué (musk ox), chèvres grises, noires et n anches, ours, etc. Les capots et mantaux se comptent encore par centaines, les casques et les manchons par milliers. Il y a du choix plus que jamais; et les prix sont bas, plus bas qu'ils n'ont jamais été; aussi c'est le temps d'acheter des pelletteries, et si vous voulez avoir un bel article, un article de choix et à grand marché allez chez

CHS. DESJARDINS et Cie.

637, rue Ste-Catherine, Montréal,

à l'enseigne des 3 Chevreux.

UNE CURE ÉTONNANTE

Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans. Pendant ces deux ans, j'ai essayé tous les remèdes possibles, mais sans succès. En voyant l'annonce de la "Valerin" dans la "Minerve," j'eus la curiosité de m'en servir.

J'en achetai une boîte chez MM. Laviolette et Non, pharmacien, rue Notre-Dame. C'est M. Laviolette lui-même qui me la vendit, et il pourra attester que j'étais alors-il y a environ six mois—complètement chauve. Je me suis servi d'une seule boîte et il m'a suffi de me rendre ma chevelure d'autrefois, un peu plus claire cependant; i cheveux étaient plus fins. Tous ceux qui ne connaissent sont comme moi étonnés de ce résultat.

Je suis gardien de la barrière de la Côte Saint-Antoine, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'auteur de cette merveilleuse découverte.

PIERRE DAME.

Montréal, 23 Juillet 1883.

En vente chez C. O. Dacier, pharmacien, rue Sussex, Ottawa.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que VASES,

CALICES, PATENES, CIBOIRES, CROCIFIX, OSTENSOIRS, BURETTES, ENCENSOIRS, CHANDELIERS,

Et autres ornements d'autels.

Calices et Ciboires dorés au vermillis, une spécialité.

Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW,

170, RUE SPARKS

Ottawa, 29 janvier 1883.

Philbert et à Chambault,

PEINTRES, A PAPIERS

ET DÉCORATEURS,

No. 117, Rue St-André,

OTTAWA.

Ouvrages de toute sorte faits à ordre dans le plus court délai avec élégance et promptitude. Tout ouvrage garanti.

Une visite est sollicitée

Jan 1883

PATINS,

PATINS,

PATINS,

PATINS,

Assortiment Complet

E. G. LAVERDURE

No. 96 Rue AIDEAU.

30 mars 1883

DEMANDES.

ON DEMANDE—Une petite fille de treize ou quatorze ans, pour avoir soin de deux enfants tous les jours de 1 heure à 5. S'adresser à Mme Fréchette, 69, rue Victoria. 11 Jan 83

CHAS DESJARDINS

No. 7 RUE ELGIN, OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE

sur la VIE et contre le FEU,

Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES:

La Citizens, DE MONTRÉAL,

La Northern, Co. ANGLAISE,

La Caledonian, do

La Phoenix, do

Capital et Actif Réunis

au delà de \$40,000,000

ASSURANCES SOLLICITEES.

AGENT FINANCIER de PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabriques et Églises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits.

ARGENT placé sur garanties de première classe.

LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec

M. Chas Desjardins.

No. 7, Rue Elgin, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés.

1er dée. 1an

JOS. SENECAI.

Entrepreneur de Pompes Funébres

265 et 261 RUE DALHOUSIE, OTTAWA.

A l'établissement le plus grand et le plus complet de la province d'Ontario.

Le seul établissement de ce genre dans la ville où vous pouvez vous procurer tous ce qui est nécessaire pour le décor des chambres funèbres.

Les personnes donnant leur commandes au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau peuvent avoir confiance qu'elles seront servies à point.

Un barbier de première classe est engagé pour l'usage des demandes.

On peut s'adresser chez M. Senecai la nuit comme le jour.

A WHOLESOME CURATIVE.

NEEDED IN Every Family.

AN ELEGANT AND REFRESHING FRUIT LOZ ENGE for Constipation, Biliousness, Headache, Indigestion, &c.

C. SUPERIOR TO PILL; and all other system regulating medicines.

THE DOSE IS SMALL. THE ACTION PROMPT. THE TASTE DELICIOUS. Ladies and children like it.

Price, 50 cents. Large boxes, 60 cents. SOLD BY ALL DRUGGISTS.

MACHINES A COUDRE

Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des

MEILLEURES FABRIQUES et aux conditions les plus avantageuses, comprenant (pour usage de boutique) Royal, Wilson, Stewart, Wood, Wheeler, New Stewart, White, Wheeler et Wilson.

(Machines à Coudre pour fabrication) Wanzel D et F.

Singer de Wilson No. 2.

Machines de Pearson pour coudre avec le fil ciré et avec le brai dur.

Machines de Jones à rapicorder pour les fabricants de chaussures.

R. W. MARTIN.

36, Rue Rideau.

10 Sept. 1883

FERRONNERIES

Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez

McDOUGALL & CUZNER

Le plus ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la

GROSSE TARRIERE,

Rue Sussex, et coin de la rue Duke,

CHAUDIÈRES, OTTAWA.

Et à MATTAWA, P.Q.

McDOUGALL & CUZNER.

31 octobre 1883.

L. A. Olivier

AVOCAT.

Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Église, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER

Ottawa, 3 janvier 1883.

1an

GALLIEN-PRINCE

Négociants-Commissionnaires et Agents de Publicité

PARIS, 36, RUE LAFAYETTE, 36, PARIS

sont, pour la Publicité, les Correspondants de ce Journal.

Ils informent les lecteurs que, s'ils viennent en France, ils pourront prendre connaissance dans leurs bureaux, 36, rue Lafayette, des et terminer les plus récents de ce journal dont le service leur est fait régulièrement par tous les paquebots.

La maison Gallien & Prince recevra toutes les lettres qui pourraient lui être adressées pour des habitants du Canada voyageant en Europe, et les remettra ou les réexpédiera aux destinataires suivant les instructions qu'elle recevra.

La dite maison étant aussi maison de commission, est à même d'exécuter, dans des conditions avantageuses, les ordres qui lui seraient adressés, principalement en tous articles portant une marque de fabrique comme: Parfumerie, Spécialités pharmaceutiques, Vins, Liqueurs, Pêches et Conservees, Chocolat, Machines de tous genres, Voitures, Pianos, Orfèvrerie, Ustensiles de toutes sortes, Bronzes, Librairie, etc. etc.

Suite de sera donnée qu'aux commandes accompagnées de leur couverture de d'une couverture de crédit dans une maison de banque importante. La Maison Gallien & Prince fournira du reste toutes explications ou renseignements aux personnes qui voudraient bien utiliser son intermédiaire.

LE SEUL VIN à l'Extrait de FOIE de MORUE dont l'emploi donne les mêmes résultats que celui de l'HUILE de FOIE de MORUE le Vin à l'Extrait de Foie de Morue CHEVRIER

LA VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale, préparée au Bismuth; par conséquent, son action est salutaire à la peau. Elle est adhésive et absolument imperméable; aussi communique-t-elle à la peau une beauté et un aspect velouté naturels.

EXIGER LA SIGNATURE CHEVRIER

EXPOSITION DE PARIS 1878 HIGIÈNE ASSURÉE

J. A. POMINVILLE, BOUCHER, Etal No. 14, Marché By, Ottawa

Pilules de Noix Longues Composées

Viandes de premier Choix

De McGALE Recouvrées et sucrées.

Telles que Bœuf, MOUTON, VEAU, AGNEAU, LARD FRAIS, SAUCISSES, etc., etc.

Pour la guérison de toutes les affections bilieuses, torpéur du foie, maux de tête, indigestion, etc.

Une visite est sollicitée. Ottawa, 28 mars 1883

maladies causées par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Bassin de Carenage, Port d'Esquimalt, COLOMBIE BRITANNIQUE.

LA SANTE UN DEVOIR!

La date donnée pour l'inspection des plans et devis pour la construction et l'achèvement du Bassin de Carenage au Port d'Esquimalt, Colombie Britannique, et changée et fixée à Jeudi le 17ème jour de Janvier prochain, inclusivement, et celle pour recevoir les soumissions est remise à vendredi le 22ème jour de Février.

LA MALADIE UN CRIME!

Par ordre. F. H. ENNIS, Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 30 Dec., 1883.

AMERS MANDRAGORES

PAUL T. C. DUMAIS, Arpenteur de la Puissance et de la Province de Québec

Dr. BAXTER.

Explorations et arpentages faits à la demande des propriétaires de limites, de fermes et de terrains miniers, ainsi que plans et journal d'arpentage (Field Books). Bureau: 23 rue de l'Église, Ottawa.

Le SEUL REMÈDE VÉGÉTAL

MAISON A VENDRE

Dyspepsie, Perte d'Appétit, Indigestion, Constipation Habituelle, Mal de Tête, etc., etc., etc.

SPRUCINE

Le sirop des enfants du Dr Goderre

Une des meilleures préparations offertes jusqu'au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la toux, du Rhume, de la Bronchite, de l'Étirement, de la Grippe, de toutes les maladies de la Gorge et des Poux.

Le sirop des enfants du Dr Goderre est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.

Poudres de Condition d'Alexandre-BOULES POUR LES ROGNONS

Le sirop des enfants du Dr Goderre est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.

MEDECINES CELEBRES POUR LES Chevaux

Le sirop des enfants du Dr Goderre est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.

AGENT A OTTAWA.—C. STRATON. Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick. A VIS.—Les médecines ci-dessus, élabores dans tout le Canada, pour leur efficacité ne se trouvent que chez M. C. STRATON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

Le sirop des enfants du Dr Goderre est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.

